



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

abattoirs

Question au Gouvernement n° 3

Texte de la question

RESTRUCTURATION INDUSTRIELLE DU GROUPE DOUX

M. le président. La parole est à M. Yannick Favennec, pour le groupe Union des démocrates et indépendants.

M. Yannick Favennec. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le ministre du redressement productif (*Rires sur les bancs du groupe UMP*). Monsieur le ministre, je souhaite vous interroger sur l'avenir de l'industrie française et la compétitivité de nos entreprises, dont les difficultés sont aujourd'hui symbolisées par l'inquiétude des 3400 salariés du groupe Doux en situation de redressement judiciaire.

À ce jour, plusieurs offres de reprise ont été faites et les éventuels repreneurs ont jusqu'au 17 juillet pour faire de nouvelles propositions. Une offre globale permettrait d'éviter le démantèlement de l'entreprise mais aussi de stabiliser la filière avicole. Si le maintien des sites et d'un maximum d'emplois paraît être le critère essentiel de la reprise, l'avenir de ces sites et de ces emplois à long terme doit également en être un. Je pense en particulier aux 300 salariés mayennais du site de Laval.

Au-delà de la menace qui pèse sur les salariés, je souhaite également aborder la question des éleveurs, qu'ils soient ou non sous contrat avec le groupe : tous doivent être payés et des mesures d'aide doivent leur être proposées, parce qu'ils sont le premier maillon de la chaîne de production. Pouvez-vous m'indiquer les mesures envisagées pour sauvegarder les emplois durablement, mais aussi pour garantir des débouchés aux producteurs de volaille ?

Je vous ai interrogé sur Doux, monsieur le ministre. Mais si le Gouvernement ne prend pas des mesures fortes pour nos filières industrielles et pour la compétitivité de nos entreprises, nous vous interrogerons de nouveau afin de relayer l'angoisse des salariés de PSA à Aulnay-Sous-Bois et, plus largement, de l'ensemble de la filière automobile. Nous vous interpellons aussi sur le sort des salariés des hauts fourneaux de Florange, de SANOFI, de SFR ou de Bouygues Telecom (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*). 60 000 emplois seraient aujourd'hui menacés à travers toute la France !

Le Président de la République a affirmé vouloir que des formules nouvelles soient trouvées pour prévenir les plans sociaux.

M. le président. Je vous remercie.

M. Yannick Favennec. Pour l'instant, nous attendons toujours du Gouvernement des mesures visant à redynamiser notre industrie et à améliorer la compétitivité de nos entreprises. Il est urgent d'agir (*Protestations sur les bancs du groupe SRC*).

M. le président. Merci.

M. Christian Hutin. Stop ! Stop !

M. Yannick Favennec. Ne laissez pas des dizaines de milliers d'ouvriers et de salariés dans l'incertitude. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP*.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'agroalimentaire. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*).

M. François Rochebloine. C'est qui ?

M. Guillaume Garot, *ministre délégué chargé de l'agroalimentaire*. M. le président, M. le député Favennec, le groupe Doux, vous l'avez dit, ce sont 3400 salariés et près de 800 éleveurs, mais aussi des fournisseurs et des prestataires, soit au total près de 10000 emplois directs ou indirects.

Le 6 juillet, treize offres de reprise ont été déposées auprès du tribunal de commerce de Quimper. Le groupe Doux a récemment annoncé qu'il allait présenter un plan de continuation au comité central d'entreprise du 17 juillet prochain.

Dans ce dossier, le Gouvernement se bat sur une ligne claire. La meilleure solution sera celle qui, autour d'un vrai projet industriel, permettra de sauver un maximum d'emplois. Cela veut dire que le Gouvernement agit aujourd'hui pour que les offres présentées soient améliorées sur le plan social mais aussi solides et durables sur le plan économique. Je me rendrai vendredi matin à Rennes, à la préfecture de la région Bretagne, pour rencontrer les représentants des salariés et des éleveurs et les assurer de la détermination du Gouvernement (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*).

M. Guy Geoffroy. On est rassurés !

M. Guillaume Garot, *ministre délégué*. Je voudrais vous dire ma conviction sur ce dossier. Oui, la filière volaille a un avenir dans notre pays, parce que nous importons 40 % du poulet que nous consommons. Nous avons donc des marges de progression très importantes, ne serait-ce que pour garantir notre indépendance alimentaire. C'est pourquoi nous devons travailler à développer et transformer notre modèle de production avicole pour conjuguer compétitivité économique, création d'emplois et respect de l'environnement.

M. Jean-François Lamour. C'est le redressement volatile !

M. Guillaume Garot, *ministre délégué*. Vous l'aurez compris, monsieur le président, monsieur le député, le gouvernement de Jean-Marc Ayrault est entièrement mobilisé pour répondre à l'urgence, accompagner les acteurs économiques et travailler à l'avenir de la filière. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.- Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favenec](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Agroalimentaire

Ministère attributaire : Agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 juillet 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 juillet 2012](#)